



Livry-Gargan

Ville amie des animaux



Le label **Ville Amie des Animaux**



Livry-Gargan a obtenu le label « Ville amie des animaux » de la Région Île-de-France avec une patte au mois de novembre 2020. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des conventions internationales sur les droits de l'animal, de la Déclaration universelle des droits de l'animal, proclamée en 1978, ou à celles de l'Organisation mondiale de la santé animale. Le label vise à récompenser l'engagement des communes en faveur du bien-être animal, de la lutte contre l'abandon et la maltraitance.

Plusieurs actions sont prévues par la Ville pour favoriser la place des animaux de compagnie et la biodiversité sur le territoire : caniparc, actions de stérilisation, campagnes de sensibilisation...

Sommaire

AXE 1 - PROMOUVOIR LE RESPECT DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

Action 1 > Mettre en place des actions de sensibilisation sur l'animal de compagnie en ville

- Des séjours pour les jeunes livryens au contact des animaux
- Programme d'animations en partenariat avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux
- Un poulailler sur le site du Parc Lefèvre
- Expositions et films autour de l'animal

Action 2 > Gérer avec respect et dans le cadre de la réglementation les animaux errants sur le territoire communal pour les récupérer au plus vite afin de lire l'identité des animaux perdus à leurs propriétaires

Mise en place du marché public avec la SACPA concernant les animaux errants

Action 3 > Mettre en oeuvre une politique d'identification, de stérilisation et de soins des chats errants en partenariat avec les associations de protection animale

Déploiement de campagnes d'identification et stérilisation des chats errants

Action 4 > Former les policiers municipaux à la prise en charge des animaux sur le territoire communal

Mise en place d'une brigade cynophile

AXE 2 - VALORISER LES ANIMAUX DE COMPAGNIE AU SEIN DE LA VILLE

Action 5 > Aménager sur le territoire communal des espaces dédiés aux animaux de compagnie

Déploiement de canisettes et de distributeurs de sacs

Action 6 > Engager une réflexion à l'échelle de la commune visant à favoriser la place de la petite faune sauvage en ville

- Déploiement des nichoirs
- Campagne de prévention pour lutter contre le nourrissage des oiseaux
- Les ruches au sein du parc Lefèvre
- Labellisation Zone refuges LPO du site du lac de Sévigné

AXE 3 - RENFORCER LA PLACE DE L'ANIMAL DE COMPAGNIE AUPRÈS DES CITOYENS FRAGILISÉS

Action 7 > Soutenir les actions de médiation animale et la présence d'animaux éduqués auprès de personnes en situation de vulnérabilité et de handicap notamment dans les 4 maisons de retraite, établissements hospitaliers, éducatifs, sanitaires et sociaux, dans le respect du bien-être de ces animaux d'assistance

- Médiation animale à destination des enfants de l'accueil de répit
- Service de gardiennage des animaux par la SACPA

AXE 1

PROMOUVOIR LE RESPECT DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

Action 1

Mettre en place des actions de sensibilisation sur l'animal de compagnie en ville



Des séjours pour les jeunes livryens au contact des animaux

En 2021, la Ville de Livry-Gargan proposait un panel de séjours diversifiés aux quatre coins de la France pour les jeunes livryens, favorisant leur épanouissement et leur enrichissement culturel.

Les enfants ont pu profiter entre autres de séances d'équitation en pleine nature (attelage, jeux équestres, balade, voltige, initiation, randonnée...) au contact des animaux.



Programme d'animations en partenariat avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux

La ville a mis en place un partenariat début 2022 avec la LPO afin de proposer aux centres de loisirs un programme d'animations sur la thématique de la biodiversité. Plusieurs animations sont prévues :

- Recueillir les connaissances et ressentis des élèves sur les oiseaux
- Éveiller chez les élèves le goût et le plaisir d'observer les oiseaux
- Nommer les étapes du cycle de vie des oiseaux
- Sensibiliser les élèves à la découverte des oiseaux qui vivent autour d'eux
- Rendre les élèves acteurs de la préservation de nos oiseaux en ville



Un poulailler sur le site du Parc Lefèvre

Un poulailler d'une capacité d'une dizaine de poules a été installé. Les groupes scolaires peuvent ainsi profiter de ces nouveaux animaux en ville.



Expositions et films autour de l'animal

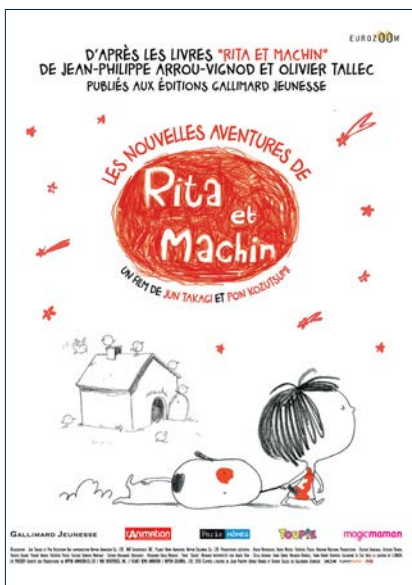
Le cinéma ainsi que le Château de la Forêt ont permis aux Livryens de découvrir l'animal sous toutes ses formes :



2021 : Le film "Mystère" avec les loups.



2021 : avant-première du film "Le Loup et le lion", du réalisateur Gilles de Maistre. Un film tourné en compagnie de vrais animaux sauvages.



2020 : Projection du film d'animation "Les nouvelles aventures de Rita et Machin".



2019 : Exposition "Les animaux du Moyen-Âge". L'exposition aborde l'animal dans sa quotidienneté ainsi que les liens tant affectifs que symboliques qui l'unissent aux hommes.

Action 2

Gérer avec respect et dans le cadre de la réglementation les animaux errants sur le territoire communal pour les récupérer au plus vite afin de lire l'identité des animaux perdus à leurs propriétaires



Mise en place du marché public avec la SACPA concernant les animaux errants



Depuis 2021 la ville, en partenariat avec la SACPA, a mis en place des campagnes de capture d'animaux errants sur la voie publique. Les animaux capturés qui sont déjà identifiés sont remis à leur propriétaire. Sinon ils sont confiés à des associations de protection animale.

Action 3

Mettre en oeuvre une politique d'identification, de stérilisation et de soins des chats errants en partenariat avec les associations de protection animale



Déploiement de campagnes d'identification et stérilisation des chats errants

Depuis le mois d'avril 2021, la ville mène des campagnes de stérilisation et d'identification des chats errants à raison de 4 captures de 25 chats par an (100 chats par an). Ce travail est réalisé en partenariat avec l'association livryenne "1 000 et une patte". La fondation CLARA, en lien avec la SACPA, s'occupe de la stérilisation des chats.

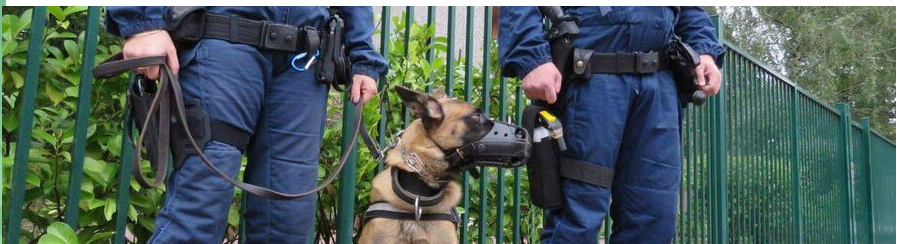
Action 4

Former les policiers municipaux à la prise en charge des animaux sur le territoire communal



Mise en place d'une brigade cynophile

La police municipale est équipée d'une brigade cynophile opérationnelle au quotidien sur le territoire communal.

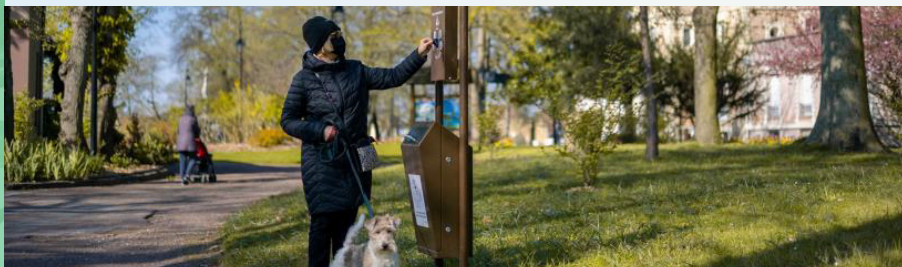


AXE 2

VALORISER LES ANIMAUX DE COMPAGNIE AU SEIN DE LA VILLE

Action 5

Aménager sur le territoire communal des espaces dédiés aux animaux de compagnie



Déploiement de canisettes et de distributeurs de sacs

Afin de préserver la propreté de l'espace public, la ville met à la disposition des propriétaires de chiens des distributeurs de sacs gratuits. Des totems à retrouver notamment à proximité des parcs et jardins et remplis chaque semaine par le service Propreté.

Aujourd'hui :

- 520 poubelles de rue
- 44 canisettes disposées aux abords des parcs et jardins

Action 6

Engager une réflexion à l'échelle de la commune visant à favoriser la place de la petite faune sauvage en ville



Déploiement des nichoirs

Pour favoriser la nidification des oiseaux, la ville a installé 40 nichoirs sur différents sites de la commune. Ces derniers ont été posés au parc Lefèvre, au parc de la mairie, au sein du groupe scolaire Jean Jaurès et au centre nature du parc de la Poudrerie. Composés de matériaux organiques, leur volume est étudié de façon à répondre aux besoins de nidification et aux habitudes de plusieurs espèces comme les moineaux, les rougequeue et surtout les mésanges. Ces dernières sont des alliés très efficaces dans la lutte contre la chenille processionnaire qui affaiblit les chênes de nos espaces verts.





Campagne de prévention pour lutter contre le nourrissage des oiseaux

Au bord des plans d'eau de notre commune, très appréciés par les oiseaux aquatiques sauvages, il est fréquent de voir des personnes leur donner du pain. Bien que petits et grands affectionnent cette pratique, celle-ci s'avère particulièrement néfaste pour les animaux. Le pain est un aliment dangereux pour leur santé, même s'ils en raffolent ! Son ingestion excessive est à l'origine d'un syndrome appelé "aile d'ange nichoirs", qui les rend incapables de voler et compromet ainsi leur survie.



STOP AU NOURRISSAGE DES ANIMAUX SAUVAGES

Donner du pain aux canards et autres volatiles sauvages est une activité très appréciée des petits comme des grands, surtout à l'approche des beaux jours. Or, cette pratique se révèle néfaste pour les animaux et entraîne des risques sanitaires. Explications.

Si les palmipèdes ont l'air de beaucoup l'apprécier, le pain est en effet un aliment très dangereux pour leur santé. Pourquoi ? Parce que ces animaux sont très généralement végétariens. En ingérant cette nourriture inadaptée à leur organisme, leur estomac gonfle, mais n'absorbe aucun nutriment vital à leur développement. Sa consommation entraîne également l'apparition d'une malformation appelée « aile d'ange », qui les empêche de voler. D'autre part, certaines quantités de nourriture très importantes sont parfois déversées dans les pièces d'eau de la ville. Cette pratique entraîne un risque sanitaire puisqu'elle attire et développe l'apparition de nuisibles. Ainsi, pour préserver à la fois la faune et le cadre de vie, il est demandé aux habitants de ne pas nourrir les animaux sauvages présents sur le territoire municipal.

Labélisée « Ville amie des animaux », la municipalité entend sensibiliser les habitants à cette problématique écologique. Pour cela, des panneaux seront apposés dans les parcs et jardins communaux et des actions de communications réalisées régulièrement via les médias de la Ville.



Pour leur bien-être, ne nourrissez pas les animaux sauvages comme les canards

LGMAG n°200



LE MAGAZINE DE LA VILLE DE LIVRY-GARGAN



Les ruches sur le parc Lefèvre

Deux ruches sont installées dans les serres du parc Lefèvre qui accueillent chacune environ 20 000 abeilles. La commune produit son miel depuis déjà plusieurs années. De très bonne qualité, il a été primé plusieurs fois au concours des miels d'Ile-de-France. La commune labellisée 4 fleurs offre aux abeilles un fantastique espace de butinage avec son grand nombre d'espèces végétales. La production reste restreinte mais la ville propose des dégustations à destination du grand public lors de différents événements. Cette démarche permet aussi de participer à l'échelle locale à la préservation de cette espèce essentielle à notre écosystème.



Labellisation Zone Refuges LPO du site du lac de Sévigné

La ville a souhaité intégrer la préservation et la mise en valeur de la biodiversité en inscrivant le site du Lac de Sévigné en Zone Refuges LPO. Le programme national Refuges LPO existe depuis 1921 pour protéger la nature de proximité. Cet accompagnement dédié aux collectivités a pour but de :

- Préserver l'environnement, la biodiversité, les paysages et l'identité du territoire
- Sauvegarder et reconstituer des réservoirs de biodiversité et les continuités écologiques
- Adapter le projet d'aménagement du site aux enjeux écologiques locaux
- Mobiliser les citoyens autour d'un projet collectif concret et engageant
- Créer une dynamique de quartier
- Favoriser le bien-être et le vivre-ensemble en améliorant le cadre de vie
- Valoriser l'engagement de la ville pour l'environnement

Grâce à cette convention avec la LPO, pour une durée de cinq ans, la commune s'engage à respecter les principes suivants :

- ① Créer des conditions propices à l'installation de la faune et de la flore sauvages.
- ② Renoncer aux produits phytosanitaires chimiques.
- ③ Réduire son impact sur l'environnement.
- ④ Interdire la chasse sur le site.



AXE 3

RENFORCER LA PLACE DE L'ANIMAL DE COMPAGNIE AUPRÈS DES CITOYENS FRAGILISÉS

Action 7

Soutenir les actions de médiation animale et la présence d'animaux éduqués auprès de personnes en situation de vulnérabilité et de handicap notamment dans les maisons de retraite, établissements hospitaliers, éducatifs, sanitaires et sociaux, dans le respect du bien-être de ces animaux d'assistance.



Médiation animale à destination des enfants de l'accueil de répit

Les enfants de l'accueil de répit (atelier passerelle) bénéficient de la médiation équine une fois par semaine au centre équestre de la poudrerie. Ces enfants pour la plupart présentent des troubles du neuro développement.

Ce programme d'équithérapie leur permet :

- La découverte du milieu, présentation de la structure, des animaux et de l'équipe
- Une approche et un contact progressifs avec les animaux
- La mise en relation avec l'animal par un accompagnement collectif, voire individuel au besoin
- L'amélioration de la perception sensorielle et motrice



L'équithérapie a pour but de produire des effets positifs sur le conscient ou l'inconscient de l'enfant en utilisant le cheval comme moyen de soin.



Service de gardiennage des animaux par la SACPA

La ville, en partenariat avec la SACPA, propose un système de garde sociale. Lorsque le propriétaire d'un animal est défaillant (accidenté, hospitalisé ou incarcéré), les équipes de la SACPA accueilleront l'animal pendant 8 jours. Ensuite l'animal pourra retourner dans sa famille ou être transféré à une association de protection animale.